

- **L'HUILE POUR PARQUET** est une résine d'imprégnation pour parquets et planchers en bois, et parquets en bois de bout, situés à l'intérieur (ne convient pas pour utilisations extérieures).
- **L'HUILE POUR PARQUET** apporte aux parquets une belle chaleur, imprègne la surface du parquet, et la protège contre la poussière et l'humidité.
- Les parquets huilés bénéficient d'une très grande facilité de régénération, et, soumis à de fortes sollicitations, doivent s'entretenir régulièrement.
- **L'HUILE POUR PARQUET** n'empêche pas un reponçage et une vitrification ultérieure.
- **L'HUILE POUR PARQUET** s'applique sur tous les bois européens et la plupart des bois exotiques (sur bois anti-siccatifs, tels ipé, iroko, etc..)
- Aspect Mat.

### I - Préparation des supports :

- Aplanir par ponçage un parquet neuf ou ancien : le bois à imprégner sera poncé "à blanc" (grain 24 ou 36), affiné au grain 50 ou 60, le ponçage de finition sera effectué au grain 100 ou 120.
- Si nécessaire rebouchage avant le ponçage de finition.
- Un dépoussiérage soigneux suivra.
- Le parquet devra être parfaitement propre et sec : en général, humidité inférieure à 10% ; consulter le D.T.U. en vigueur (proscrire l'utilisation de lessives ou d'agents blanchissants). Les exsudations grasses des bois exotiques seront dégraissées à l'acétone.

#### **traitement insecticide**

- Si nécessaire, appliquer un produit de traitement adapté.

#### **Mise en teinte**

- Les parquets poncés (bois "mis à nu") peuvent être teintés
- Proscrire l'utilisation de lasure.

**Important :** sur des bois mis en teinte ou mis en couleur, le trafic, plus ou moins intense, que le parquet aura à supporter, fera évoluer la nuance obtenue. L'entretien devra être réalisé avec soin et régularité, pour une parfaite pérennité de la décoration et de la protection.

### II - Mise en œuvre et application :

- **SANS MÉLANGE :** **L'HUILE POUR PARQUET** est prête à l'emploi et s'utilise pure.
- Bien agiter le bidon avant l'utilisation.
- Ne pas imprégner un parquet à une température inférieure à 12°C. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.
- Appliquer une première couche fine d'HUILE POUR PARQUET à la brosse (pure soies), au spalter ou au rouleau, en essuyant très régulièrement, au fur et à mesure de l'application, avec un chiffon de coton propre (mouvement circulaire) ou une monobrosse équipée d'un pad beige pour obtenir un bel aspect uniforme : le bois est ainsi imprégné en profondeur, sans surépaisseur persistant à la surface.
- Appliquer une deuxième couche fine, en procédant de même.
- Pour faciliter le polissage, travailler par petites surfaces.
- Ne pas attendre plus de 48 heures entre les couches.

#### **cas particuliers :**

1. Sur bois exotiques ou bois gras, dégraisser si nécessaire (acétone), Afin de prévenir un éventuel retard de séchage, inhérent à ce type de bois. Appliquer ensuite 2 couches successives, au vaporisateur, en polissant directement et immédiatement chaque couche à l'aide d'une monobrosse équipée d'un pad beige.
2. Sur parquets avec joints "pont de bateau", appliquer préalablement une couche de primaire bois, afin "d'isoler" les joints, puis procéder comme indiqué ci-dessus.

#### **nettoyage des ustensiles**

- Les outils seront nettoyés immédiatement après usage avec un diluant.
- Nettoyer chiffons, pads et outils immédiatement après l'utilisation (risque d'auto-inflammation en conservant des ustensiles textiles imbibés d'huile).
- Chiffons et pads peuvent également être conservés dans de l'eau.
- Ne pas jeter chiffons et pads imbibés d'huile sans les avoir rincés à l'eau.
- Reboucher soigneusement après utilisation. Ne pas rejeter les résidus à l'égout.



# Huile pour Parquet

## III - Séchage, Durcissement et Mise en service :

- Séchage hors poussières : 15 à 30 minutes (après lustrage).
- Séchage "égrenable/recouvrable" : 6 à 12 heures, dans des conditions normales.
- Dureté définitive : 8 à 10 jours.
- Occupation des locaux : 1 à 4 jours après application de la dernière couche.
- Pendant les premiers jours prendre quelques précautions : ne pas couvrir (bâches de protection), ne pas disposer de tapis sur le parquet huilé durant cette période. Dépoussiérer avec un aspirateur, un balai ou un chiffon (ne pas utiliser de textiles imprégnés). Ne pas déplacer de meubles lourds. Ne pas laisser d'eau ou d'autres liquides stagner sur votre parquet huilé (bien isoler les pots de fleurs).
- Par la suite : placer des protections adaptées (feutre) sous les pieds des tables et chaises. Un paillason de qualité placé à l'entrée de la pièce retiendra poussières et gravillons. Votre bois a besoin d'un climat sain : une température ambiante de 19-21°C et une humidité de l'air relative d'environ 50 à 65% sont idéales.

## IV - Rendement :

- **HUILAGE INITIAL SUR PARQUET PONCÉ** : 15 à 25 m<sup>2</sup> au litre par couche, environ.
- **HUILAGE D'ENTRETIEN** : 25 à 35 m<sup>2</sup> au litre par couche, environ.

## V - Entretien :

- La surface huilée doit être dépoussiérée régulièrement (balai ou aspirateur).
- Les taches et traces ponctuelles seront aisément éliminées avec un détergent neutre (matériel bien essoré et jamais ruiselant).
- **Important** : attendre 15 jours pour la première intervention, afin que **L'HUILE POUR PARQUET** sèche parfaitement à cœur.
- LE PARQUET HUILÉ BIEN ENTRETENU EMBELLIT AU FIL DU TEMPS.

### **Nettoyage courant**

- Balayage humide.
- Un nettoyeur spécial pour parquet, peut également être utilisé pour le nettoyage quotidien.

### **Nettoyage intensif**

- Balayage humide. rincer à l'eau claire avec un matériel bien essoré.
- Travailler par zones successives en rinçant régulièrement le balai microfibre, la serpillière ou le matériel utilisé. Celui-ci doit toujours être bien essoré pour ne pas mouiller excessivement le parquet.
- Fréquence hebdomadaire en pièces peu fréquentées jusqu'à journalière en lieux à fort trafic.

### **Entretien régulier**

- Sur le parquet huilé dépoussiéré et propre, pulvériser de l'HUILE D'ENTRETIEN et essuyer avec un chiffon de coton propre et sec, jusqu'à obtenir un lustrage mat. Cette opération sera facilitée et accélérée par l'emploi d'une monobrosse munie d'un pad beige (si le sol est encrassé, on peut utiliser un pad rouge pour renforcer le nettoyage mécanique). Elle s'apparente alors à une spray-méthode : le lustrage est plus rapide et le nettoyage mécanique est renforcé.
- Remise en service : 4 à 8 heures après le lustrage.
- Fréquence : lorsque le parquet huilé perd de son lustrage mat, en général 1 à 2 fois par mois.
- Lorsque les parquets sont très sollicités, l'entretien régulier par spray-méthode peut être complété par l'application d'une couche générale **d'HUILE POUR PARQUET** ; faire suivre d'un polissage soigné, à la main ou à la machine.
- Plus l'entretien est régulier et fréquent, plus il est aisé.

## VI - Rénovation :

### **Rénovation localisée :**

- peut être pratiquée sur des endroits particulièrement détériorés (brûlures de cigarettes, chocs...) : dépolir pour éliminer la dégradation, puis réimprégner. C'est l'un des avantages prépondérants d'un parquet traité à l'HUILE POUR PARQUET.

### **Rénovation importante :**

- sur un parquet huilé dont l'entretien n'a pas eu la fréquence requise par son utilisation, il est possible de réaliser un égrenage général au moyen d'une monobrosse équipée d'une grille abrasive (grain 120, par exemple) avant d'appliquer une couche d'HUILE POUR PARQUET pure (brosse, spalter, rouleau poils ras ou spray méthode). Lustrer avec une monobrosse (pad beige).

**N.B.** : il est possible de vitrifier un parquet imprégné avec l'HUILE POUR PARQUET : celle-ci sera totalement éliminée après un ponçage à blanc du parquet.

## VII - Données techniques :

Destination	IMPRÉGNATION DE PARQUETS ET PLANCHERS
Type de résines	Huiles d'uréthanes
Classification AFNOR	Famille I, classe 2b
Densité	0,90 (à 20°C, selon NF T 30020)
Fluidité	40 secondes (CA 3, à 20°C)
Conditionnement	5 litres
Informations réglementaires	<b>Dangereux.</b> Respecter les précautions d'emploi.
Résistance aux Produits Ménagers	Huile végétale, acétone, alcool 40°, eau, café, thé, encre : RAS (après 20 jours de séchage)

**Fiche de Données et de Sécurité remise à tout professionnel qui la demande.**